



Par télécopie

Rouyn-Noranda, le 15 août 2001

Madame Marlène Coulombe
CPERN

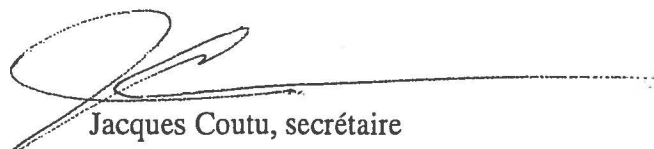
Madame,

Suite à vos interventions devant le Bape lors de la consultation publique, nous vous faisons parvenir copie d'une lettre adressée à Mme Châteauvert du Creat et qui, selon nous, complète le dossier. Ces documents seront déposés par le Bape aux endroits de consultation déterminés par le Bape.

Le récent jugement du TAQ vis-à-vis la ville de Rouyn-Noranda rend la création d'un L.E.S. d'autant plus nécessaire et urgent, dans l'intérêt de la population de la MRC de Rouyn-Noranda. Il est évident que le transport des déchets à Montréal entraîne des coûts exorbitants.

Quant aux commentaires sur des phases ultérieures apparaissant à l'article paru dans le *Citoyen du 24 juin 2001*, nous ne pouvons répondre, car il n'y a aucun projet à l'étude. Le Consortium travaille sur un projet précis et il ne lui appartient pas de régler les problèmes de matières résiduelles de la M.R.C. et de définir les politiques à venir. Les intervenants du milieu pourront en temps utile établir un plan de gestion adéquat, comme la loi le requiert, mais pour ce faire, ils doivent avoir des moyens à leur disposition et un site d'enfouissement conforme en est un essentiel.

Si d'autres renseignements étaient requis, vous pouvez communiquer avec le soussigné.



Jacques Coutu, secrétaire

Par télécopie

Rouyn-Noranda, le 15 août 2001

M. Mario Leroux

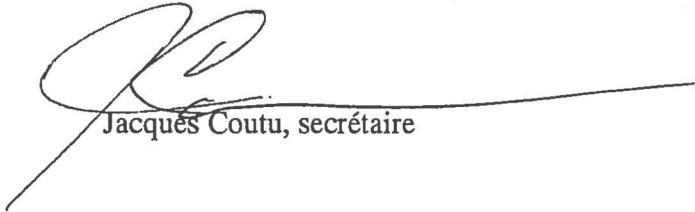
Monsieur,

Suite à vos interventions devant le Bape lors de la consultation publique, nous vous faisons parvenir copie d'une lettre adressée à Mme Châteauvert du Creat et qui, selon nous, complète le dossier. Ces documents seront déposés par le Bape aux endroits de consultation déterminés par le Bape.

Le récent jugement du TAQ vis-à-vis la ville de Rouyn-Noranda rend la création d'un L.E.S. d'autant plus nécessaire et urgent, dans l'intérêt de la population de la MRC de Rouyn-Noranda. Il est évident que le transport des déchets à Montréal entraîne des coûts exorbitants.

Quant aux commentaires sur des phases ultérieures apparaissant à l'article paru dans le *Citoyen du 24 juin 2001*, nous ne pouvons répondre, car il n'y a aucun projet à l'étude. Le Consortium travaille sur un projet précis et il ne lui appartient pas de régler les problèmes de matières résiduelles de la M.R.C. et de définir les politiques à venir. Les intervenants du milieu pourront en temps utile établir un plan de gestion adéquat, comme la loi le requiert, mais pour ce faire, ils doivent avoir des moyens à leur disposition et un site d'enfouissement conforme en est un essentiel.

Si d'autres renseignements étaient requis, vous pouvez communiquer avec le soussigné.



Jacques Coutu, secrétaire

Par télécopie

Rouyn-Noranda, le 15 août 2001

M. Alain Moreau
Technologies Doz inc.

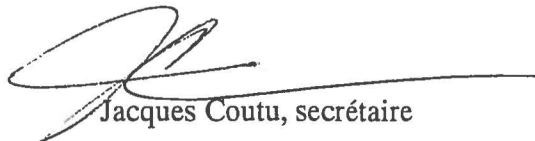
Monsieur,

Suite à vos interventions devant le Bape lors de la consultation publique, nous vous faisons parvenir copie d'une lettre adressée à Mme Châteauvert du Creat et qui, selon nous, complète le dossier. Ces documents seront déposés par le Bape aux endroits de consultation déterminés par le Bape.

Le récent jugement du TAQ vis-à-vis la ville de Rouyn-Noranda rend la création d'un L.E.S. d'autant plus nécessaire et urgent, dans l'intérêt de la population de la MRC de Rouyn-Noranda. Il est évident que le transport des déchets à Montréal entraîne des coûts exorbitants.

Quant aux commentaires sur des phases ultérieures apparaissant à l'article paru dans le *Citoyen du 24 juin 2001*, nous ne pouvons répondre, car il n'y a aucun projet à l'étude. Le Consortium travaille sur un projet précis et il ne lui appartient pas de régler les problèmes de matières résiduelles de la M.R.C. et de définir les politiques à venir. Les intervenants du milieu pourront en temps utile établir un plan de gestion adéquat, comme la loi le requiert, mais pour ce faire, ils doivent avoir des moyens à leur disposition et un site d'enfouissement conforme en est un essentiel.

Si d'autres renseignements étaient requis, vous pouvez communiquer avec le soussigné.



Jacques Coutu, secrétaire